



FORMULAIRE DE PROCURATION
 (LA « PROCURATION »)

Assemblée annuelle extraordinaire
12 mai 2015, 09h30 (heure de l'Est)
Centre de diffusion de TMX, 130 King Street West, rez-de-
chaussée, Toronto (Ontario), Canada
(l'« assemblée »)

DATE DE CLÔTURE DES REGISTRES : Le 24 mars 2015
 NUMÉRO DE CONTRÔLE :
 NUMÉRO DE SÉQUENCE :
 DATE LIMITE POUR DÉPOSER UNE
 PROCURATION : le 8 mai 2014 à 17 h (heure de l'Est)

Modes de scrutin	
INTERNET	Rendez-vous au www.voteproxonline.com et saisissez le numéro de contrôle à 12 chiffres susmentionné.
TÉLÉCOPIEUR	416 595-9593
PAR LA POSTE OU EN MAINS PROPRES	SERVICES DE TRANSFERT DE VALEURS TMX 200 University Avenue, bureau 300 Toronto (Ontario) M5H 4H1

Je désigne **Charles Winograd, président du conseil du Groupe TMX**, ou à défaut de lui, **Louis Eccleston, chef de la direction du Groupe TMX**, ou à la place de l'un d'eux, la personne nommée ci-dessous

Veuillez écrire le nom de la personne désignée en lettres moulées

à titre de fondé de pouvoir, avec pleins pouvoirs de substitution, pour que celui-ci assiste, vote et agisse en mon nom à l'assemblée annuelle extraordinaire des actionnaires du Groupe TMX qui se tiendra le 12 mai 2014, 09h30 h, et à toute reprise de celle-ci, en cas d'ajournement ou de report, à l'égard des questions figurant ci-après.

*** VEUILLEZ CONSULTER LES LIGNES DIRECTRICES AU SUJET DU VOTE AU VERSO ***

RÉSOLUTIONS – LE TEXTE SURLIGNÉ AU-DESSUS DES CASES INDIQUE LES RECOMMANDATIONS DE VOTE DE LA DIRECTION

1. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

	POUR	ABSTENTION		POUR	ABSTENTION
a) Luc Bertrand	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	j) William Linton	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
b) Denyse Chicoyne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	k) Jean Martel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
c) Louis Eccleston	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	l) Peter Pontikes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d) Christian Exshaw	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	m) Gerri Sinclair	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
e) Marie Giguère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	n) Kevin Sullivan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
f) Jeffrey Heath	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	o) Anthony Walsh	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
g) Martine Irman	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	p) Eric Wetlaufer	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
h) Harry Jaako	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	q) Charles Winograd	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
i) Lise Lachapelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	r) Michael Wissell	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2. NOMINATION DE L'AUDITEUR

Nomination de **KPMG LLP** à titre de vérificateur à une rémunération devant être fixée par les administrateurs. Renseignements sur la nomination de KPMG srl peut être trouvé sous la rubrique «Nomination de la rémunération et Auditeur» à la page 32 de notre circulaire d'information de la réunion.

POUR	ABSTENTION
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

3. VOTE CONSULTATIF SUR LA RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS

Approbation sur une base consultative de l'approche de la rémunération des dirigeants qui est décrit à la rubrique «Vote consultatif sur la politique de rémunération de la direction» à la page 33 de notre circulaire d'information de la réunion.

POUR	CONTRE
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Cette procuration, qui remplace et révoque toute procuration dont la date est antérieure, **DOIT ÊTRE SIGNÉE.**

VEUILLEZ ÉCRIRE LE NOM EN LETTRES MOULÉES

Signature du ou des propriétaires inscrits

Date (JJ/MM/AAAA)

Vote par procuration – Lignes directrices et modalités

- LA PRÉSENTE PROCURATION EST SOLLICITÉE PAR LA DIRECTION DE GROUPE TMX.**
- CETTE PROCURATION DOIT ÊTRE LUE CONJOINTEMENT AVEC LA CIRCULAIRE D'INFORMATION AVANT LE SCRUTIN.**
- Si vous désignez les représentants de la direction pour qu'ils exercent les droits de vote afférents à vos titres, ceux-ci voteront conformément à vos instructions ou, en l'absence d'instructions, conformément à la recommandation de vote de la direction soulignée pour chacune des résolutions présentées au verso. Si vous désignez une autre personne pour qu'elle exerce les droits de vote afférents à vos titres, celle-ci votera également conformément à vos instructions ou, en l'absence d'instructions, à son gré.**
- La présente procuration confère à la personne qui y est désignée un pouvoir discrétionnaire lui permettant de voter à son gré à l'égard des modifications aux questions indiquées dans l'avis de convocation à l'assemblée ou à l'égard d'autres questions dûment présentées à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci.
- Chaque porteur de titres a le droit de nommer pour le représenter à l'assemblée ou à toute reprise de celle-ci une personne autre que les représentants de la direction désignés aux présentes.** Pour se prévaloir de ce droit, le porteur doit inscrire dans l'espace prévu à cet effet le nom de la personne nommée, laquelle peut ne pas être actionnaire du Groupe TMX.
- Pour être valable, la présente procuration doit être signée. Veuillez dater la procuration. Si la procuration n'est pas datée, elle est réputée porter la date à laquelle elle a été postée aux actionnaires du Groupe TMX.
- Pour être valable, cette procuration doit être déposée au moyen de l'un des **modes de vote** avant la **date limite pour déposer une procuration** qui figurent au verso, ou, dans le cas d'un report de l'assemblée, au plus tard 48 heures avant l'heure de la reprise de l'assemblée (à l'exception des samedis, des dimanches et des jours fériés). Le président de l'assemblée pourra à son gré accepter ou rejeter les procurations présentées en retard, et il n'est ce faisant nullement tenu d'accepter ou de rejeter en particulier certaines procurations.
- Si le porteur de titres est une société, la procuration doit porter la signature d'un dirigeant ou d'un avocat dûment autorisé de celle-ci, et le porteur de titres pourrait devoir fournir des documents attestant la capacité du signataire à signer la procuration.

Investisseurs inSite

Services de transfert de valeurs TMX offre gratuitement à tous les détenteurs de titres la possibilité d'accéder en tout temps de façon commode et sécuritaire à l'ensemble des données relatives à leur compte, notamment le sommaire des avoirs et l'historique des transactions, et propose des liens vers des formulaires utiles et des listes de questions fréquentes.

Pour vous inscrire, visitez le www.tmxequitytransferservices.com/investorinsite

Cliquez sur le lien « Inscrivez-vous en ligne maintenant » et remplissez le formulaire d'inscription. Si vous avez des questions, veuillez nous appeler sans frais au 1 866 393-4891.

Procédures de notification et d'accès

Les autorités canadiennes de réglementation des valeurs mobilières ont adopté de nouvelles règles applicables aux assemblées tenues à partir du 1^{er} mars 2013 qui permettent la sollicitation de procurations au moyen de procédures de notification et d'accès plutôt que par la remise traditionnelle de documents papier. Ce nouveau processus permet la publication sur un site Web des documents relatifs aux assemblées, notamment les circulaires d'information de la direction, ainsi que des états financiers annuels et des rapports de gestion, en complément à leur mise en ligne sur SEDAR. Les procédures de notification et d'accès prévoient que les documents relatifs aux assemblées pourront être consultés pendant une période d'un an après leur publication et qu'une version papier de ces documents pourra être demandée à tout moment au cours de cette période.

L'information relative aux questions ou aux ensembles de questions qui feront l'objet d'un scrutin figure dans les sections de la circulaire d'information portant le même titre que chacune des résolutions présentées au verso. **Il y a lieu de consulter la circulaire d'information avant de voter.**

GROUPE TMX LIMITÉE a choisi de recourir aux procédures de notification et d'accès (assemblage pour les porteurs inscrits) et de fournir les renseignements ci-dessous.

Les documents relatifs à l'assemblée peuvent être consultés par voie électronique au www.sedar.com et à l'adresse <https://noticeinsite.tmxequity.com/TMXGroupLimitedASM2015>.

Si vous souhaitez recevoir une copie papier des documents relatifs à l'assemblée, notamment le rapport annuel (dans lequel figure les états financiers annuels audités 2014 de Groupe TMX et le rapport de gestion y afférent), ou si vous avez des questions sur les procédures de notification et d'accès, veuillez appeler au 1 866 393-4891. Pour obtenir ces documents dans des délais qui vous permettront de voter avant l'assemblée, votre demande doit nous parvenir d'ici le 27 avril 2015.

Demande d'états financiers

Conformément à la réglementation régissant les valeurs mobilières, les porteurs de titres peuvent choisir de recevoir les états financiers annuels, les états financiers intermédiaires et les rapports de gestion.

Au lieu de recevoir les états financiers par la poste, vous pouvez choisir de consulter ces documents sur le site Web SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Je suis un porteur de titres du Groupe TMX et, à ce titre, je demande les documents suivants :

- États financiers annuels et rapport de gestion
(Cochez cette case si vous souhaitez recevoir les états financiers annuels et le rapport de gestion.)
- États financiers intermédiaires et rapport de gestion
(Cochez cette case si vous souhaitez recevoir les états financiers intermédiaires et le rapport de gestion.)

Si vous exercez votre droit de vote en ligne et que vous souhaitez recevoir les états financiers, veuillez remplir la demande d'états financiers en ligne à la suite de vos instructions de vote.

Si l'heure limite est passée, veuillez télécopier cette page au 416 595-9593.

- Cochez cette case si vous désirez recevoir les états financiers choisis, puis inscrivez votre adresse courriel en lettres moulées ci-dessous :**

ADRESSE COURRIEL (optionnel)

En fournissant mon adresse électronique, je reconnais et accepte toutes les dispositions énoncées dans le document figurant à l'adresse suivante :

<https://www.voteproxonline.com/equity/fsred.pdf>